

18/11/19

## **Compte-rendu de la réunion du 19 novembre 2019**

### **Formateurs – jury**

### **Le CAPES**

Agnès Schermann, Christophe Guégo, Céline Raguénès Nicol, Franck Dargent

Ce compte-rendu a été validé par la présidence du jury

#### **Présents :**

Présidence : Alain Frugière (Pr Physiologie Sorbonne Université, administrateur provisoire de l'INSPE de Paris), Olga Otero (Pr. Paléontologie Poitiers, INSPE Poitiers), Monique Dupuis (IG STVST) (NB : La présidence du jury a été nommée officiellement, mais les compositions des jurys seront publiées en mars).

Pour l'AFPSVT : Agnès Schermann (présidente), Christophe Guégo, Adrien Flavigny, Guislaine Réfrégier, Danièle Vial.

Formateurs présents : Frédéric Dargent (Reims), un formateur de Strasbourg, Magali Gallezot (Paris Saclay), Catherine Berrier (Paris Saclay), CG, Isabelle de Gomer (Lille), Guillaume Hermier (Rouen), Céline Raguénès-Nicol (Rennes 1), Jean-Pierre Gomes (Orléans), Adrien Flavigny (Orléans), Guillaume Cailleau, Catherine Lamy (INSPE Grenoble), Laurence Mansuy-Huault (Nancy), Dominique Marest (ISFEC, Paris), Camillia Hasnaoui (temps partagé, INSPE Paris) et 8 collègues en visio conférences qui ont pu poser leurs questions par écrit.

## **Présentation par le président**

L'objectif principal du concours est de recruter des enseignants sur la base de compétences professionnelles (disciplinaires, didactiques, pédagogiques, connaissance des élèves, contexte d'exercice du métier, cf BO du 25/07/13)

#### **Chiffres du rapport 2019**

##### **Postes et candidats**

Nombre de postes 2019 : 260 (CAPES) + 54 (CAFEP); Nombre d'admis : 260 + 54 ;  
Nombre d'admissibles : 565 + 119. Il n'y a pas eu de liste complémentaire.

##### **Les notes**

Données sur les notes à voir dans le rapport. Sur la significativité des notes, une réflexion est en cours (voir dans la partie questions réponses une discussion au sujet des notes de la session 2019).

Les barres d'admissibilité et d'admission sont cette année légèrement plus basses pour le CAFEP que pour le CAPES (la différence varie selon les années mais n'est jamais très grande).

**Question** : L'écart-type des notes diminue au fil des années, la note maximale plafonne à 15 depuis quatre ans. Est-ce que le concours devient moins discriminant ? **Réponse** : ça pourrait être lié au passage à la notation par curseurs. Plusieurs interprétations sont possibles,

il faudrait faire des statistiques pour voir si c'est significatif. On pourrait aussi poser la question de savoir si les derniers admissibles ont une chance d'être admis pour savoir si augmenter le nombre d'admissible (2,25) le plus possible est utile.

**Q :** Y a-t-il une double correction à l'écrit ? **R :** oui, c'est obligatoire

**Q :** En 2018, il y avait eu un décalage de notes entre la CAFEP et le CAPES, cette année il y a une différence dans l'autre sens : est-ce normal de ne pas avoir la même barre d'admission pour les deux concours ? **R :** Il y a eu une période où il y avait la même barre, mais ça faisait perdre des postes.

## **Bilan par épreuve**

### **La composition**

Lire rapport pages 34-45

Objectif : évaluer la maîtrise des savoirs académiques. Exercice de synthèse avec introduction et conclusion, plan structuré lisible, attention portée aux illustrations, les documents doivent être utilisés, mais ne suffisent pas (les documents sont choisis comme aide dans la construction). Un sujet sans documents reste envisageable pour la composition.

### **Répartition des notes de composition :**

Pour les 2066 copies corrigées, la moyenne des refusés est de 5,14/20 et celle des admissibles de 9,30/20.

Si on distingue, après la levée d'anonymat les résultats du CAPES et du CAFEP :

- Moyennes pour le CAPES : des refusés 5,19/20, des admissibles de 9,36/20 ;
- Moyennes pour le CAFEP : des refusés 4,99/20, des admissibles de 9,01/20.

### **Barème disponible dans le rapport du jury :**

Introduction, la logique et l'argumentation (3 points)

Plan structuré visible (10 points)

Diversité et fonctionnement de la plante (30 points)

Diversité et interaction avec l'Homme (35 points)

Place des plantes et dynamique de l'agrosystème (35 points)

La forme et la construction de la copie (40 points)

Illustrations de qualité (12 points)

La qualité rédactionnelle (6 points)

Conclusion (4 points)

### **Conseils généraux :**

- les candidats doivent construire une démarche argumentative, toutes les étapes de la démarche doivent être argumentées avec des exemples concrets.

- une maîtrise de la langue et une écriture lisible sont attendues (le problème de mauvaise maîtrise de la langue induit des biais didactiques auprès des élèves, les copies difficiles à déchiffrer sont toujours au détriment des candidats ; on a une impression générale sur une copie, elle peut compter pour mettre les 1/2 points plutôt vers le haut ou vers le bas.).

- La définition des termes du sujet est indispensable pour éviter le hors sujet. Prendre le

temps de bien comprendre les termes du sujet. Dans l'écrit 1 le jury déplore trop de copies avec beaucoup de hors-sujet.

- L'introduction doit être concise (4 ou 5 pages parfois, c'est trop!) avec problématisation et présentation du plan.

- les documents doivent être analysés scientifiquement quand une analyse est demandée. La significativité des résultats doit être questionnée (voir dans les questions-réponses)

- Des bilan partiels et transitions ("j'ai appris ça, je passe à ça") sont également demandés

- Les candidats doivent prendre en compte les différentes échelles

- Le finalisme n'est pas acceptable (il en reste beaucoup dans les copies)

- Les copies doivent être illustrées avec des illustrations soignées qui obéissent à des règles (titre, légende, échelle).

- les copies doivent être lisibles, une écriture difficile à déchiffrer fait pencher chaque décision de noter vers le bas.

### Questions et réponses

**Question** : en sujet de composition, il y a eu des sujets dans lesquels les documents devaient être analysés, et d'autres dans lesquels ils sont seulement des aides à la rédaction comme cette année. Est-ce que cela signifie qu'à l'avenir on aura ce type d'épreuve avec des documents utilisés comme aide ? **Réponse** : a priori c'est dans l'épreuve de type 2 qu'il faut analyser des documents de manière fouillée. Mais il faut recommander aux candidats de toujours bien lire l'énoncé pour savoir ce qu'il en est exactement. Le jury sera attentif à ce que la consigne soit bien clairement indiquée.

**Q** : si le candidat présente la notion sans faire référence au document, est-il pénalisé ? Y a-t-il des points attribués aux documents qui sont proposés ? Que signifie exactement analyser, exploiter le document ? **R** : à nouveau, lire l'intitulé du sujet, s'il faut une analyse des documents, ce sera demandé.

**Q** : des points sont-ils attribués sur la maîtrise de la langue ? **R** : oui des points ont été attribués, mais on réfléchit à une autre façon de faire. Le jury doit encore en discuter. Il faut distinguer entre faire quelques fautes (orthographe, syntaxe) d'inattention et faire des fautes telles que le propos n'est plus clair, voire compréhensible. Les étudiants ne sont pas toujours conscients que leurs fautes peuvent être à ce point pénalisantes.

**Remarque** : une personne en situation de handicap a écrit sa composition par ordinateur, puis la copie a été réécrite pour que la situation de handicap ne soit pas décelable. Dans les appréciations reçues par la candidate, il était mentionné écriture illisible. **R** : le jury demande le nom de la personne et va essayer de savoir ce qui s'est passé.

*Le jury attire l'attention sur la nécessité d'avoir une écriture lisible. Les copies remarquablement bien présentées sont particulièrement bien perçues.*

**Q** : quelle est le niveau attendu en statistiques pour nos candidats, est-ce qu'il faut se fier uniquement à la p-valeur ? Est-ce que les barres d'erreur chevauchantes suffisent ? **R** : on ne

demande pas quelque chose de très poussé en statistiques. Déjà se poser la question de la significativité est important.

### **L'exploitation d'un dossier documentaire**

Lire rapport pages 45-72 : corrigé et commentaires associés

C'est un dossier volumineux qui balaye l'ensemble des niveaux, plusieurs domaines, méthodes et techniques. On passe du disciplinaire pur tel qu'évalué dans l'écrit 1 à une épreuve mixte avec de la didactique. Une démarche scientifique rigoureuse permettant d'exploiter des résultats issus de publications scientifiques est requise. Les candidats doivent savoir expliquer les méthodes d'obtention des données dans leurs grandes lignes (ex : les notions d'IRM mais pas dans le détail). On attend également d'eux la capacité à proposer des activités concrètes et cohérentes avec les enjeux éducatifs déclinés dans les programmes (en quoi la démarche contribue à l'éducation et non raccourcir en « cela permet d'éduquer à »)

#### **Barème indicatif :**

Connaissances scientifiques 50% (25% pour la restitution ou la mobilisation de connaissances ; 25% pour l'exploitation des documents)

Prise en compte des aspects sociétaux, éducatifs, pédagogiques et didactiques 34%,  
Communication (qui inclut la maîtrise de la langue) 16%.

#### **Remarques du jury :**

- Les étudiants sont peu au courant de la façon dont les données sont obtenues.
- Les enjeux éducatifs sont importants. Ne pas se contenter de les citer à la fin pour dire à quoi contribue le sujet.

#### **Questions et réponses**

**Q** : serait-il possible de disposer d'un référentiel en didactique pour se présenter au concours ? Par exemple le sujet demandait de produire une évaluation, mais les étudiants ne sont pas forcément formés à ça en première année. Le jury serait-il prêt à étudier une liste d'attendus didactiques qui serait préparée par l'AFPSVT ? **R** : Le référentiel est déjà conséquent, est-il nécessaire de l'alourdir ?

**Remarque** : dans les référentiels scientifiques, on a des difficultés à cerner les limites, il est un peu succinct. **Réponse** : un référentiel détaillé n'est pas possible, les candidats ne peuvent pas tout connaître, mais avoir une réflexion sur les échelles, les documents, avoir des bases, c'est déjà bien ; on doit éviter de demander des connaissances trop précises. Les candidats doivent a minima avoir le niveau pour enseigner en terminale.

**Q** : dans l'épreuve 2 il y avait eu beaucoup de choses à renseigner sur les copies. Il y a eu une inégalité de traitement entre les centres, certains ont disposé de plus de temps. Serait-il possible de faire en sorte que ça ne se reproduise pas (par exemple en fournissant des étiquettes autocollantes préremplies) ? **R** : le jury y sera vigilant, il demandera de veiller à l'homogénéité des consignes entre les centres.

### **Première épreuve d'admission (oral 1) : mise en situation professionnelle**

La durée a changé depuis cette session. (Préparation : 4h, durée : 1h (exposé : 30',

entretien 30')).

Le matériel est imposé, pas l'activité. Le candidat devra obligatoirement concevoir, préparer et présenter un aspect pratique basé sur l'exploitation du matériel imposé. Le matériel supplémentaire est possible mais pas obligatoire. Le document professionnel doit être obligatoirement intégré à la leçon. En introduction, le candidat doit présenter les notions scientifiques associées au sujet et justifier sa démarche de résolution du sujet

**Les observables entrant en compte dans la notation :**

Scientifique : l'organisation des idées et la démarche ; les contenus scientifiques au service de l'enseignement ; les supports supplémentaires et leur utilisation

Attitude : la communication : la réactivité et l'analyse critique

Pédagogie : l'analyse / intégration du document professionnel ; les aspects didactiques et pédagogiques

Pratique : l'activité pratique proposée

**Questions et réponses**

**Q** : les étudiants ont du mal à se retrouver dans la banque de données au moment de l'oral. En tant que formateur, on n'a pas accès à la clé concours, et les étudiants n'y ont pas accès à l'avance. **R** : les agrégés préparateurs expliquent lors de la réunion et ils sont là pour aider les candidats.

**Q** : Planète vie et Planète Terre, les sites internet continueront-ils à être disponibles sans l'accès par les programmes ? **R** : oui

**Q** : Le cycle 3 ne concerne pas que le collège, que doivent savoir les candidats au sujet de ce qui est vu en école élémentaire ? **R** : le candidat doit se contenter d'être clair sur la construction d'une notion, dire clairement sur quoi il s'appuie comme acquis antérieurs.

**Q** : Pouvons-nous avoir des précisions sur ce qui est attendu comme présentation des notions au début de la leçon, quelle durée ? Il y a des candidats qui font un exposé scientifique de 15 minutes. **R** : L'objet de cette introduction n'est pas de faire un exposé scientifique. Il faut prendre le temps de définir les notions, les données essentielles du sujet en quelques mots, présenter l'essentiel de la démarche. Le tout doit être concis, le jury ne s'engage pas sur une durée.

**Q** : si le candidat fait une manip avec le matériel mais que ce n'est pas la manip attendue, est-il pénalisé ? **R**. il n'y a pas de manipulation imposée, ni attendue.

**Q** : si le matériel induit de faire une dissection, mais que le candidat refuse de disséquer, peut-il s'en sortir autrement ? **R** : il peut demander du matériel de substitution, des modèles, mais il sera pénalisé si l'aspect dissection manque. On peut dispenser de dissection sur avis médical.

**Q** : les grilles de notation en araignées seront-elles maintenues ? **R** : une réflexion est en cours avec l'ensemble du jury. Des changements importants sont attendus pour la session de 2022 quoi qu'il arrive.

**Question adressée au jury par écrit après la réunion :** " lors des oraux, lorsqu'ils

doivent présenter la cohérence verticale pour une leçon de terminale, les candidats doivent-ils s'appuyer sur l'ancien programme ou le nouveau programme pour présenter ce que les élèves ont vu en seconde et première ? Dans le but d'une cohérence, il me semblerait plus logique de s'appuyer sur les anciens programmes seconde et première étant donné que la leçon de terminale s'appuie sur les anciens programmes. Pouvez-vous me le confirmer ? **Réponse :** Oui, je peux le confirmer, même si le terme de cohérence verticale est un peu ambiguë en cette période de réforme. L'important pour les candidats est de bien préciser les acquis sur lesquels ils s'appuient (ces acquis pouvant être pris dans les anciens programmes).

**Q :** pendant la préparation des oraux, les candidats auront-ils accès aux anciens ET aux nouveaux programmes du lycée ? **Réponse :** Oui, c'est indispensable.

### **Deuxième épreuve d'admission (oral 2) : Analyse d'une situation professionnelle**

Durées : préparation : 2h, durée épreuve : 1h

C'est un entretien, un échange qui prend appui sur un dossier. Les candidats font une présentation du dossier pendant 10 minutes maximum en début d'épreuve.

#### **Ce qui est attendu :**

une appropriation du dossier : une maîtrise des méthodes, des techniques, du raisonnement scientifique

Une mise en relation des choix d'objectifs et des choix de traitement de la séquence

Une exploitation raisonnée de la bibliothèque

Un appui sur les expériences vécues par les étudiants

#### **Questions et réponse**

**Rq :** on a remarqué des hétérogénéités entre les jurys d'oral 2. Par exemple dans la répartition du temps de questionnement entre les deux membres du jury. **R :** on essaye de s'assurer que tous les items soient vérifiés, interrogés, les deux interrogateurs peuvent poser des questions dans tous les champs. Si on se rend compte d'une inégalité de couverture des champs de questionnements en cours de jury, il faut en informer la présidence du jury.

**Rq :** on a noté un peu moins de bienveillance cette année aux oraux (exemple cité). **R :** on va insister dessus auprès des jurys. On doit évaluer au mieux les capacités des candidats et ne pas les mettre en situation de stress. Il y a deux épreuves orales, rien n'est jamais perdu, jusqu'à la dernière question. Ne pas interpréter d'éventuels signes de la part du jury pour savoir s'ils ont réussi ou non.

***De manière générale, si on détecte une anomalie dans les jurys ou dans l'action des préparateurs, il faut le signaler pour qu'on puisse faire des rappels.***

**Q :** le curseur va-t-il continuer d'être utilisé ? l'année dernière on nous avait dit que l'évaluation par curseurs serait abandonnée. **R :** on n'a pas encore décidé, les concepteurs des sujets doivent être consultés.

### **Le concours 2020**

Aucune information au moment de la réunion concernant le nombre de postes, les jurys

de CAPES et d'agrégation s'accordent sur les calendriers de façon à être sûrs de ne perdre aucun poste.

Le nombre d'inscrits 2020 est de 2303 contre 2703 en 2019, soit une baisse de 14,7%.  
Même tendance à la baisse pour le CAFEP.

Épreuves d'admissibilité les 24 et 25 mars 2020,

Résultats d'admissibilité 14 ou 15 mai.

Résultats d'admission le 3 juillet.

Les oraux auront lieu au Lycée Henri BERGSON, 27 rue Edouard Pailleron Paris 19ème .  
comme les années précédentes.

Le tirage au sort des enveloppes sujet par les candidats sera supprimé et remplacé par un tirage au sort par ordinateur (comme ça se fait déjà pour l'agrégation). Les candidats connaîtront ainsi leurs heures de convocation dès réception de la convocation pour les épreuves d'admissibilité.

La réunion d'accueil des candidats la veille de la première épreuve est maintenue

À l'oral 2, il n'y aura plus d'objets concrets. Cette décision a été prise par le jury par souci d'équité entre les candidats, car tous les sujets ne permettent pas l'utilisation d'un objet concret.

Le contenu de la bibliothèque va être légèrement revu.

### **Questions et réponses**

**Q** : Une candidate inattentive s'est inscrite en capes interne au lieu du CAPES externe, peut-on faire quelque chose ? **R** : non, c'est raté pour cette année.

**Q** : le jury interrogera-t-il sur l'enseignement scientifique du tronc commun, dans d'autres matières que la SVT ? par exemple les candidats doivent-ils connaître les lois de Kepler ? **R** : On reste un CAPES en SVT, mais il faut un niveau de maths physique et chimie de fin licence. Les notions plus difficiles seront précisées dans l'intitulé. Le but n'est pas de piéger les candidats, mais il faut qu'ils puissent resituer leurs enseignements un contexte scientifique général.

**Q** : Quelle position est attendue de la part du professeur de SVT pour l'enseignement de tronc commun ? **R** : les enseignements sont interdisciplinaires. La position est « à partir d'une question de la vie quotidienne, comment je vais répondre en scientifique » ?

**Q** : pourra-t-il y avoir des questions sur le nouveau programme de terminale ? **R** : non, le programme n'est pas en vigueur.

**Q** : étant donné la réduction des TP en lycée, y aura-t-il moins de sujets de première ES ?

**R** : non, il n'y aura pas de modification. Voir le référentiel 2020. NB : La vision n'est pas totalement éliminée du référentiel.

**Q** : le thème de la connaissance des élèves fait partie des composantes des compétences, pourrait-il y avoir des questions dessus ? **R** : il n'y aura pas de questions précises en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, même si c'est intéressant de connaître un peu la question. Il est important que les candidats sachent qu'ils peuvent utiliser différentes

stratégies de mise en activité selon les circonstances et les élèves.

**Q** : Pourra-t-il y avoir des questions sur la réforme du lycée ? **R** : Les candidats doivent connaître les grandes lignes de la réforme (spécialités, enseignement scientifique, E3C ...), mais on a conscience qu'il s'agit d'étudiants, une connaissance approfondie n'est pas attendue.

**Q** : Pourra-t-il y avoir des questions sur l'évaluation par compétences ? **R** : oui, on évalue des compétences des élèves (au service des apprentissages). On évalue de plus en plus par curseur au lycée. Pas de changement de fond de l'évaluation dans le cadre de la réforme.

**Q** : le logiciel dev sex est-il toujours d'actualité ? **R** : on n'a pas de réponse actuellement.

### **Pistes sur les nouveaux concours**

Retard de la publication des textes. Rencontre prochaine des trois directions avec les organisations syndicales. On peut dire sans grandes chances de se tromper que : le concours aura lieu en cours de M2 à partir de 2022, il y aura 4 épreuves : 2 épreuves écrites et 2 épreuves orales, l'écrit 2 pourrait avoir lieu avec accès à internet via une tablette.

- Les lauréats de la session 2021 (dernière session dans la forme actuelle) seront fonctionnaires stagiaires à mi-temps en M2.

Les présidents de concours ont été nommés début octobre 2019 ([https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=146251](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=146251))

Les compositions des jurys seront publiées en mars (<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98465/composition-jurys-2020.html?menu=2>)